

MARIE FRANCE TOUATI IMMOBILIER
18 Impasse de la Frescoule
13008 MARSEILLE

Les honoraires d'agence indiqués ci-dessous sont valables à compter du 1er janvier 2018.
Sauf mention contraire, ils sont exclusivement à la charge du vendeur pour les transactions et s'entendent TTC au taux actuel de 20%

Immobilier d'habitation

MANDAT DE VENTE

(Appartement, maison, immeuble, parking, terrain...) A l'exclusion de : Neuf (VEFA)

Prix de vente TTC	Honoraires de vente TTC
Jusqu'à 100 000 euros	6%
De 100 001 à 200 000 euros	5%
De 200 001 à 400 000 euros	4%
De 400 001 à 600 000 euros	3,5%
Au delà de 600 000 euros	3%

La dérogation au barème ne doit être qu'exceptionnelle uniquement à la baisse pour des affaires particulières liées aux spécificités du marché local et des caractéristiques du bien proposé à la vente conformément à la note de préconisations de la DGCCRF suite à l'Arrêté du 10/01/2017.

MANDAT DE RECHERCHE

(Appartement, maison, immeuble, parking, terrain, murs commerciaux, location commerces...)

A l'exclusion de : Neuf (VEFA)

Le barème reste inchangé et la charge des honoraires d'agence sera supportée soit par le mandant, soit par l'acquéreur.

MANDAT DE LOCATION HABITATION

Honoraires de visite du locataire, constitution de son dossier et rédaction du bail :10 € TTC du m²
Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3€ TTC du m²

Honoraires de commercialisation et de rédaction du bail pour le propriétaire : 10€ TTC du m²
Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3€ TTC du m²